

# CARTE DES DROITS TRANS

## Europe & Asie Centrale 2021



La Carte des Droits Trans de TGEU illustre la situation légale dans 49 pays en Europe et 5 pays en Asie centrale. Elle montre les exigences spécifiques à chaque pays pour la reconnaissance légale du genre, ainsi que la protection existante pour les personnes trans, dans les domaines de l'asile, des crimes/discours de haine, de la non-discrimination, de la santé et de la famille.

La Carte des Droits Trans ne prétend pas dépendre de façon exhaustive les réalités complexes de la vie des personnes trans.

Cette carte illustre le niveau de protection accordé à une personne sollicitant une protection légale en Europe et Asie centrale, en raison de son identité de genre.

### Asile

Les lois relatives à l'asile dans 23 États incluent expressément « l'identité de genre » comme critère de qualification. Cela signifie qu'une personne trans a le droit d'être reconnue comme réfugiée si elle peut démontrer une crainte fondée d'être persécutée en tant que trans dans son pays d'origine.

16 États ont des politiques, des instructions ou d'autres mesures positives se référant explicitement à « l'identité de genre », qui constituent un cadre récurrent et continu mis en place par les acteurs étatiques.

Informez-vous sur le droit d'asile pour les personnes trans et sur ce que vous pouvez faire pour l'améliorer : [tgeu.org/issues/asylum](https://tgeu.org/issues/asylum)

- Pas de protection
- Politiques seulement
- Législation seulement
- Législation & politiques

